



# HOUEMONT

## Le Messenger 122

houdemont.fr

Décembre 2012



### DATES A RETENIR

- **Heure du conte**  
Bibliothèque Municipale de 16h30 à 17h15  
- mercredi 5 décembre  
- mercredi 9 janvier 2013
- **Visite de Saint Nicolas dans les écoles**  
vendredi 7 décembre
- **Chantiers Nature**  
vendredi 7 décembre - 13h30 à l'école primaire  
vendredi 14 décembre - 9h00 à 12h00 - Centre Technique
- **Mise en place du Conseil Municipal des Jeunes**  
samedi 8 décembre - 10h30 - Salle du Conseil en Mairie
- **Goûter de Noël des Anciens**  
à partir de 14h30
- **Défilé de Saint-Nicolas**  
dimanche 9 décembre - Houdemont  
- 14h30 - spectacle pour enfants - Au Mancès  
- 16h30 - défilé à partir de la Mairie  
- vers 18h30 - goûter pour les enfants
- **Marché Fermier**  
samedi 15 décembre de 9h00 à 12h00  
Parking de la Ronchère  
Trêve hivernale reprise début février 2013

# AU CONSEIL MUNICIPAL

## Délibérations du 26 novembre 2012

### MODIFICATION DU NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Le Conseil Municipal accepte la proposition de Monsieur le Maire de porter à sept le nombre de Conseillers Municipaux Délégués avec la création d'une nouvelle délégation en charge de l'action humanitaire et de la solidarité.

Ces actions doivent être poursuivies et développées par la Commune, notamment celles déjà mises en œuvre avec l'association « GAHAM ALI » de la ville de AN-SONGO au MALI.

Par arrêté du Maire, cette délégation sera confiée à Monsieur Abraham WASSIAMA.

### PERSONNEL COMMUNAL

#### ■ Contrat de prévoyance collective de maintien de salaire avec le Centre de Gestion de Meurthe-et-Moselle et la Mutuelle Nationale Territoriale

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de prévoyance collective de « maintien de salaire », pour l'ensemble du personnel, avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Meurthe-et-Moselle et la Mutuelle Nationale Territoriale pour les risques « incapacité temporaire de travail » et le risque « invalidité » pour des absences cumulées par an de plus de 90 jours. Cette mesure est une véritable avancée sociale, en effet, la Commune par ce contrat prend en charge une grande partie des cotisations des salariés.

#### ■ Mise à jour de l'organigramme des Services Municipaux

Suite à l'élection du Maire, ses Adjointes et aux différents mouvements de personnel depuis le 1<sup>er</sup> octobre, il y a lieu de mettre à jour l'organigramme des Services Municipaux. Le Conseil Municipal valide l'organigramme présenté.

#### ■ Convention de mise à disposition d'agents du Centre de Gestion de Meurthe-et-Moselle

Le Conseil Municipal renouvelle avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Meurthe-et-Moselle, et pour une durée de 3 ans, la convention de mise à disposition d'agents pour palier les absences de courte durée du personnel communal.

#### ■ Contrat d'Assurance Collective pour les agents titulaires ou stagiaires affiliés à la CNRACL ou à l'IRCANTEC avec le Centre de Gestion de Meurthe-et-Moselle et la CNP-Assurances

Faisant suite à une consultation des assureurs couvrant les obligations statutaires des agents titulaires, stagiaires ou non titulaires affiliés à la CNRACL ou à l'IRCANTEC, le Conseil Municipal retient la proposition de la CNP-Assurances, plus avantageuse.

En effet, la CNP-Assurances propose pour le personnel affilié à la CNRACL un taux de cotisation à la charge de l'employeur de 6,37 %, contre 7,15% pour DEXIA-SOFCAP et pour le personnel affilié à l'IRCANTEC 1,15% contre 1,30%. Par ailleurs, le délai de franchise est de 10 jours avec CNP-Assurances contre 15 pour DEXIA-SOFCAP.

Le contrat sera signé pour une durée de 2 ans à compter du 01/01/2013.

### A.M.T.E

#### ■ Animations Estivales

Pour la période allant du 27 au 31 août 2012 (1 semaine), la somme de 307,30 € a été versée aux associations qui participent à l'Aménagement Municipal du Temps de l'Enfant.

#### ■ 1<sup>ère</sup> Période A.M.T.E.

Pour la période allant du 1er au 26 octobre 2012 (4 semaines), la somme de 809,52 € a été versée aux associations qui participent à l'Aménagement Municipal du Temps de l'Enfant.

### CONVENTION DE PARTENARIAT « COMMUNE AVENTURE » DANS LE CADRE DU PROJET « RENAISSANCE NANCY 2013 » AVEC LA COMMUNAUTÉ URBAINE

Dans le cadre du projet « Renaissance Nancy 2013 » auquel la Ville de Houdemont a adhéré par délibération du 23 janvier 2012, la Communauté Urbaine du Grand Nancy propose une convention de partenariat qui vise notamment à notre participation aux festivités de la Saint-Nicolas et à la réalisation d'un massif fleuris.

Cette convention permettra d'obtenir une subvention de 1 500 €.

## Autres informations

### RETRAIT-GONFLEMENT DES ARGILES



Les Houdemontais, victimes du phénomène retrait-gonflement des argiles (fissurations importantes apparues du 1er juillet au 31 décembre), sont invités à prendre contact avec la Mairie.

Un recensement est nécessaire pour lancer une procédure de demande de catastrophe naturelle auprès des services de l'État.

Le phénomène de retrait-gonflement des argiles est un mouvement de terrain lent et continu dû à des variations de la quantité d'eau dans certains terrains argileux. De nombreuses communes en sont victimes.

### TRAVAUX

#### ■ Voirie

- Mise en place de 8 panneaux directionnels, indiquant l'emplacement des écoles.
- Mise en place de 8 panneaux d'informations légales à divers emplacements dans la Commune.

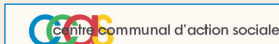
#### ■ Circulation

- Sur la ZAC de Frocourt, ouverture, 1<sup>ère</sup> quinzaine de décembre, du prolongement de la rue Saint-Exupéry vers l'allée des Sorbiers.
- Ouverture, début 1<sup>ère</sup> quinzaine de décembre, de la bretelle de raccordement, depuis le rond-point Leroy Merlin vers A 330.

## Social - Santé

### C.C.A.S.

#### Allocation d'hiver



Chaque année le C.C.A.S. attribue une aide financière aux personnes retraitées de la Commune, âgées de plus de 65 ans. Cette aide sera divisée de moitié dans la mesure où la personne retraitée vit chez ses enfants.

Montant de l'aide	Nombre de personne	Montant des ressources
865,00 €	Personne seule	Inférieur ou égal à 7 000 € ou bénéficiant du Fonds National de Solidarité
590,00 €	Personne seule	Compris entre 7 001 et 8 500 €
465,00 €	Personne seule	Compris entre 8 501 et 9 500 €
310,00 €	Personne seule	Compris entre 9 501 et 10 500 €
200,00 €	Personne seule	Compris entre 10 501 et 15 000 €
880,00 €	Couple	Ne dépassant pas 15 000 €

### PETITE ENFANCE - CRÈCHE

**7 berceaux sont réservés aux habitants de Houdemont dans les structures des crèches parentales « Les Bébé Bugs » :**

- Crèche les Bébé Bugs - 10, rue du Luxembourg à Vandœuvre
- Crèche du Technopole - 21, rue du Bois de la Champelle à Vandœuvre



*Créée en 1996, l'association les «Les Bébé Bugs » a pour objet la création et la gestion de multi accueils, au service des familles,*

*entreprises et collectivités, pour permettre aux parents de concilier vie professionnelle et vie familiale.*

*La structure offre :*

- *Un environnement adapté aux besoins de l'enfant : mobilier, couleurs, cadre naturel en pleine forêt, jardin ou terrasse par structure.*
- *Des activités diversifiées au quotidien (conteuse, éveil corporel, éveil musical, ...).*
- *Une sortie quotidienne selon les conditions climatiques et mensuelle (caserne de pompier, animalerie, poney club, aquarium, ludothèque, médiathèque etc.);*
- *Des partages de moments festifs et conviviaux réguliers avec les parents (carnaval, Pâques, pique nique d'été, Noël).*
- *Des réunions à thème pour répondre aux questions.*

## Environnement

### LE TRI DES DÉCHETS MÉNAGERS

Une étude sur le contenu des poubelles des Grands Nancéiens, a montré qu'il restait dans les sacs noirs de nombreux objets recyclables. Par exemple une bouteille en verre sur deux n'est pas recyclée, et seulement un tiers des journaux se retrouvent dans les points d'apport volontaire. Des progrès sont encore possibles en matière de tri des déchets dans toutes les Communes du Grand Nancy. La Maison de la Propreté est à votre écoute pour toute question, n'hésitez pas à joindre les ambassadeurs du tri au 03 83 17 17 07 et consulter les derniers exemplaires de l'Écho du Tri.



Merci d'apporter vos déchets verts « feuilles mortes, branches, gazon » dans les déchetteries, la RIMMA ne les ramasse plus. Lorsque votre carte d'accès aux déchetteries atteint les

16 passages au cours d'une année, le Service Déchets Ménagers de la Communauté Urbaine vous adressera un mail ou un courrier pour vous proposer de recharger gratuitement votre carte pour 10 passages supplémentaires

### ■ Réouverture de la déchetterie de Vandœuvre

Depuis le 12 novembre 2012, la déchetterie de Vandœuvre est de nouveau ouverte au public.

### ■ Développement Durable

#### ■ Chantier Nature

Les bénévoles vous invitent à les rejoindre pour deux rendez-vous en décembre.

#### Au programme :

- 7 décembre à 13h30 à l'école primaire : opération « Jus de Pommes » avec les enfants. Nous disposons d'un presseur prêté par les Croqueurs de Pommes de Lorraine.
- 14 décembre à 9 heures au Centre Technique rue de la Gare : construction de nichoirs à chouette hulotte et de chauves-souris en vue du futur refuge LPO.

#### ■ Observatoire de la biodiversité

Dans le cadre de la Charte du Développement Durable de la ville, un observatoire de la biodiversité a été lancé en juin 2010 concernant la faune et la flore.

Le principe est simple, vous prenez en photo les oiseaux, les mammifères... que vous observez sur notre Commune et vous les transmettez par mail à :

[observatoire@mairie-houdemont.fr](mailto:observatoire@mairie-houdemont.fr).

Les photos sont ensuite mises en ligne sur le site Internet de la ville : [www.houdemont.fr](http://www.houdemont.fr). Déjà plus d'une centaine de clichés disponibles nous font découvrir la variété des espèces fréquentant la ville et les coteaux.

La LPO recense également au niveau national les observations des particuliers, sur le site : [www.faune-lorraine.org](http://www.faune-lorraine.org)

N'hésitez pas à contribuer.



## ANIMATIONS

### Saint-Nicolas

# Saint-Nicolas

Dimanche 9 décembre 2012



## PROGRAMME DES FESTIVITÉS

### 14H30 ➤ Spectacle offert par le Comité des Fêtes - salle du Mancès

«L'étonnante aventure du Père Noël et de Madame Longuevumatuvu»

Un tour du monde musical et burlesque dans lequel les enfants seront inexorablement embarqués !!... et les parents aussi.



### 16H45 ➤ Départ du défilé de la mairie

avec la troupe Santa Belo Horizonté  
Rue de Nancy, rue du Blanc Pré, rue de la Verte Tache, rue des Sources, rue du Fonteno, rue Général de Gaulle, rue de la Gare, rue du Poncel, rue Baron Buquet, rue de Chambrun, rue du Poncel, rue de la Gare, rue de Lorraine.

### 18H00 ➤ Arrivée salle du Mancès

Chocolat ou jus de pomme épicé chaud offert

## ■ DÉCOUVERTE ŒNOLOGIQUE



Le Comité des Fêtes envisage d'organiser une découverte à l'œnologie sur l'année 2013.

Si vous êtes intéressé, merci de prendre contact, dès maintenant, avec le Comité des Fêtes à l'adresse mail suivante :

[comitedesfetes@mairie-houdemont.fr](mailto:comitedesfetes@mairie-houdemont.fr)

Un minimum de 15 personnes est souhaitable pour l'organisation de ce type d'activité.

Les conditions de participation financière vous seront communiquées ultérieurement.

## CULTURE

### ■ L'HEURE DU CONTE

Les enfants de 3 à 7 ans sont conviés à la Bibliothèque Municipale pour l'« Heure du Conte » qui se tient désormais tous les premiers mercredis de chaque mois de 16h30 à 17h15.



**Mercredi 5 décembre.**

- Les arbres de Noël
- Le Noël de Léonie
- La nuit magique de Noël
- L'histoire de Saint-Nicolas et du Père Fouettard

Le prochain rendez-vous : **Mercredi 9 janvier 2013**

## JEUNESSE

### ■ CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



**Élections du 20 novembre 2012**

Composition du CMJ :

#### Représentants des classes CM1 - CM2

BELAÏCHE Donya, BELARIBI Inès, DEON Zoé, DIEUDONNE Tom, FLORENTIN Lara, KLEIN Alexis, PEIGNIER Célia, SIMEON Amélie.

#### Représentants des jeunes 11-17 ans

BRICARD Lise; FADLOUN Charlotte, FERNANDES Eva, PARDIEU Zélie.

Installation du CMJ le **samedi 8 décembre 2012**

10h30 à la Mairie.

### AVIS IMPORTANT

Dans la nuit du 30 novembre et du 1<sup>er</sup> décembre, un incendie s'est déclaré dans la Salle Polyvalente de l'Épinette, d'importants dégâts rendront la salle inutilisable pendant plusieurs mois.

Les manifestations programmées dans cette salle devront être soit annulées, soit reportées sur une autre structure (dans la limite de disponibilité des autres salles).

Les particuliers ou associations ayant réservé la Salle Polyvalente sont priés de contacter d'urgence la Mairie au 03 83 56 21 22.

Le Maire

### VOTRE MESSAGER

Vous pouvez consulter tous les Messager parus depuis janvier 1988 sur le site internet de la Ville : <http://houdemont.fr>